

**RÉPONSE D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION
À L'ENGAGEMENT NUMÉRO 11**

Engagement n° 11 :

Vérifier les motifs pour lesquels la clientèle bi-énergie s'est effacée et indiquer si c'est surtout de la clientèle en région (demandé par UC).

Réponse à l'engagement n° 11 :

Les principaux motifs pour délaissier le tarif DT rapportés par les clients :

1. **Le coût de combustible :**
 - a. **Le prix atteint un niveau jugé insoutenable ou inacceptable pour le client ;**
 - b. **La fluctuation des coûts d'énergie rend suffisamment difficile l'établissement d'un budget pour le client ;**
2. **La nécessité de procéder à un investissement important pour l'une ou l'autre des composantes du système au mazout ou électrique ;**
3. **Autres facteurs d'ordre qualitatif mentionnés : la crainte d'un déversement de mazout, le fait que le mazout soit associé à une source polluante, l'envie d'avoir un système plus simple, la pression des assureurs pour le remplacement hâtif du réservoir, le désir de la clientèle de récupérer une partie de l'espace dédié au système et/ou au réservoir, etc.**

Répartition par territoire des clients ayant délaissé le tarif DT en 2008 :

Le Distributeur tient d'abord à préciser qu'un certain nombre de clients abonnés au tarif DT délaissent ce tarif à chaque année. Toutes les régions du Québec, incluant les régions urbaines, sont touchées. Le nombre d'abandons s'est accru en 2008, notamment en raison des coûts élevés du mazout.

Le tableau suivant montre la répartition des 3 592 clients qui ont délaissé le DT en 2008 pour chacun des territoires d'Hydro-Québec Distribution.

Tableau E-11.1 :

Montréal	Est et Nord-du-Québec	Montmorency	Laurentides	Richelieu
14 %	3 %	27 %	29 %	27 %

En présentant l'information en proportion des clients bi-énergie de chacun des territoires, on obtient les taux d'effritement suivants pour 2008 :

Tableau E-11.2 :

Montréal	Est et Nord-du-Québec	Montmorency	Laurentides	Richelieu
2,0 %	1,1 %	5,0 %	3,5 %	2,4 %